

## Emile (Edouard Daniel) CASSOUTE (1868-1946)

**Médecin Chef des Hospices Civils de Marseille** (ancienne appellation de l'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille), **Emile CASSOUTE** fonde, avec le Professeur d'ASTROS, l'**Œuvre des Nourrissons** de Marseille en 1906.

Très attaché à cette œuvre, dont il est le **Secrétaire Général**, il participe activement au développement de **dispensaires pour les nourrissons** sur toute la ville. Il en démontre leur pleine utilité puisque le **taux de mortalité infantile** passe de **25,4 % en 1917, à 14,5 % en 1921**, grâce à la création de **11 dispensaires** répartis sur l'ensemble du territoire de la ville de Marseille durant cette période.

Il dirige le **service de pédiatrie** de l'hôpital de la Conception de 1910 à 1937, et **créé en 1912 la revue « Pédiatrie »** pour promouvoir cette spécialité médicale.

Dès la création de l'**Ecole des Infirmières Visiteuses d'Hygiène de Marseille en 1920**, **Emile CASSOUTE** intègre le **Comité de l'enseignement de l'école** et propose d'accueillir les premières élèves dans les locaux de l'**Œuvre de Nourrissons**, à la rue Thubaneau.

Les premiers enseignements auront finalement lieu au **n° 38 de la rue de la République**, au siège de l'**Œuvre Antituberculeuse des Bouches du Rhône**.

Au sein de l'Ecole, il enseigne l'**hygiène infantile**, comme il le fait également à l'**Ecole de Médecine** (ancienne appellation de la Faculté de Médecine de Marseille). Il y **succède au Professeur d'ASTROS** en accédant à la **Chaire de Clinique Médicale Infantile** en 1927.

En 1924, Il initie l'évolution du nom de l'Ecole qui deviendra plus tard **« L'Ecole Régionale d'infirmières Visiteuses d'Hygiène de Marseille et du Sud-Est »**.

Animé par son combat pour le développement de l'hygiène infantile, **Emile CASSOUTE** réclame et obtient des crédits, auprès du Conseil Général, en faveur de la création de la **spécialité d'infirmière visiteuse de l'hygiène de l'enfance** (hygiène scolaire et puériculture) au sein de l'Ecole.

**Cette spécialité verra le jour à l'Ecole officiellement, dès 1926.**

**Emile CASSOUTE** n'aura de cesse de contribuer à la **défense de la formation des infirmières** en réclamant la **prolongation de la durée des études** et le **rehaussement des conditions d'admission**.

**Le Professeur CASSOUTE s'éteint durant l'année 1946, à l'âge de 78 ans.**

En hommage à ce **défenseur de la Pédiatrie** à Marseille, une rue du quartier de Castellane, dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement, porte aujourd'hui son nom.



Crédit photo : Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille